

Informations de Locronan

Keleier Lokorn

Ville de Locronan
Kêr Lokorn 



Septembre 2014 ...

Chers Administrés, Chers Amis,

Alors que les activités de l'été occupent encore les uns et les autres, nous souhaitons vous informer de certaines actions et de certains évènements qui se sont déroulés durant la saison touristique :

- Le 27 juin, le Hêtre, Arbre de Mai, planté au milieu de la Place a été abattu, accompagné par une troupe de sonneurs de cors de chasse. Respectant la tradition locale, s'en est suivi le traditionnel feu de La Saint Jean prolongé comme chaque année, d'une sympathique soirée.

- Le 2 juillet, une réunion du conseil municipal a permis d'évoquer certains dossiers avant la période des vacances et de prendre des orientations pour les dossiers à traiter à la rentrée.

- Les 11 et 12 juillet, c'était l'hommage à Donatien Laurent et l'inauguration du Jardin qui porte désormais son nom

- Le 21 juillet, les artistes et artisans d'art produisant à Locronan étaient à l'honneur. En effet, jusqu'à la fin du mois de septembre, l'entrée du Musée est désormais consacrée à une exposition de leurs oeuvres.

- Début juillet, l'office du tourisme a mis en service une application mobile qui permet aux visiteurs d'avoir désormais par leur téléphone mobile une information complète sur notre cité. « www.locronan.mobi ».

- Un défibrillateur est enfin installé. Il se trouve sur le pignon de la poste.

- Les 25 chalets destinés à accueillir le Marché de Noël sont arrivés. Ils pourront accueillir les exposants de ce marché dont nous sommes persuadés qu'il attirera la population de la région et au-delà. Il animera notre bourg lors des fêtes de fin d'année.

- D'exceptionnelles illuminations sont également prévues afin de donner encore plus d'éclat à notre cité durant cette période.

- Un guide proposant des découvertes de Locronan est paru à l'initiative de l'Office de Tourisme de Quimper-Locronan : une initiative intéressante pour les visiteurs et pour un bon nombre d'entre nous.

- A l'initiative de l'association «Les petites Cités de caractère», nous avons reçus deux peintres africains, l'un du Congo, l'autre de Madagascar, venus peindre dans la commune. Certaines de leurs oeuvres seront exposées dans les communes de l'association.

N'oublions pas les «Soirées de Locronan» désormais réputées ; qu'il s'agisse de « Musiques aux Étoiles » le mardi soir ou les «Marchés aux Étoiles» le jeudi soir. Et les Salons des Brocanteurs qui connaissent une belle affluence.

Je veux enfin citer la Commémoration de la Mobilisation Générale de 1914. Beaucoup de bretons et de nos concitoyens ont répondu à l'Appel. Le devoir de Mémoire s'impose à toutes les générations.

Un grand merci à tous ceux, bénévoles et professionnels, qui ont contribué à la réussite de toutes ces actions.

Dans un prochain numéro, nous ferons un bilan plus détaillé de la saison.

Bien cordialement à tous.

Melestridi ger, Mignoned ker,

Tra ma'z eus lod ac'hanoc'h c'hoazh o plediñ gant obererezhioù an hañv hon eus c'hoant da gelaouiñ ac'hanoc'h diwar-benn oberoù hag abadennoù a oa c'hoarvezet e-pad ma oa an douristed amañ :

- D'ar 27 a viz Even e oa bet diskaret ar Faouenn, Gwezenn miz Mae, bet plantet e-kreiz ar Blasenn, e-pad un abadenn a oa bet kaset en-dro asambles gant ur strollad sonerien kornioù-chase. Evel ma vezer kustum d'ober er vro e oa bet aozet tantad sant Yann da c'houde, evel bep bloaz, gant un nozvezh plijus da-heul.

- D'an 2 a viz Gouere e oa bet un emvod gant ar C'huzul-kêr, ha gallet e oa bet komz diwar-benn teuliadoù zo a-raok ar vakañsoù ha divizout gant peseurt hent mont evit plediñ gant ar re a vo war ar stern en distro-skol.

- D'an 11 ha d'an 12 a viz Gouere e oa bet douget bri da zDonatien Laurent ha digoret e oa bet al Liorzh a zo bet lakaet e anv dezhañ.

- D'an 21 a viz Gouere e oa bet enoret an arzourien hag an artizaned a ra traoù e Lokorn. Betek dibenn miz Gwengolo, evit gwir, eo gouestlet diskouezadeg ar Mirdi d'o oberennoù.

- E deroù miz Gouere e oa bet lakaet un arload hezoug e servij gant Ti an Douristed. Evel-se e c'hall ar weladennerien hiviziken lenn titouroù klok diwar-benn hor c'hêr war o fellgomzer hezoug. « www.locronan.mobi ».

- Un digrehader zo bet staliet a-benn ar fin. Ouzh pignon an ti-post emañ.

- Erruet eo ar 25 ti-koad a dalvezo da zegemer Marc'had Nedeleg. Enno e vo gallet degemer an diskouezerien a gemero perzh er marc'had-se. Sur omp e vo dedennet gantañ tud eus ar c'horn-bro ha pelloc'h c'hoazh. Lakaat a ray birvilh en hor bourc'h e-pad ar gouelioù dibenn-bloaz.

- Raktreset ez eus bet ivez sklêrijennañ hor c'hêr evit reiñ muioc'h a sked dezhi e-pad ar mare-se.

- Ur sturlevr, a ginnig ober anaoudegezh gant Lokorn, zo deuet er-maez diwar atiz Ti an Douristed Kemper-Lokorn : ul levr dedennus evit ar weladennerien hag evit un toullad mat a dud en hon touez.

- Diwar atiz ar gevredigezh « Kêrioù Bihan Neuziet-kaer », hon eus degemeret daou livour afrikan. Deuet int, an eil eus Kongo, egile eus Madagaskar, da livañ er gumun. Lod eus o oberennoù a vo diskouezet er c'hêrioù ezel eus ar gevredigezh.

Arabat eo disoñjal « Nozvezhioù Lokorn », abadennoù brudet anezho hiviziken ; pe e vefe anv eus « Sonerezh dindan ar Stered » da Veurzh noz pe eus « Marc'hadoù dindan ar Stered » da Yaou noz. Ha Saloñsoù ar C'hozhigelloù a vez darempredet gant un toullad mat a dud.

Fellout a ra din ivez ober anv eus lid-koun engalvadeg hollek 1914. E-leizh a Vretoned hag a dud eus Lokorn o doa respontet d'ar galv. An dever a vemor zo ret evit an holl remziadoù.

Trugarez vras d'an holl re, tud a-youl-vat ha tud a vicher, o deus roet an dorn da gas an holl obererezhioù-se da benn-vat.

En un niverenn da zont e raimp ur bilañs resisoc'h eus an hañvezh.

A-greiz-kalon ganeoc'h-holl

Antoine Gabriele

●●● L'arbre de Mai et feu de St Jean

L'arbre de mai a été abattu le 27 juin. Son tronc a été vendu aux enchères puis ses branches ont entretenu le feu autour duquel on a dansé jusque tard dans la nuit.

La fête de St Jean animée par les musiciens locaux a réuni de très nombreux convives.



●●● Les peintres Africains

Durant une semaine nous avons accueilli 2 peintres africains, M. Temandrotia de Madagascar, et Gerli Mpo du Congo.

Ils ont été hébergés dans des familles, ont été reçus à dîner chez quelques uns d'entre nous. Le manoir de Kerguénoles leur a servi d'atelier.

A la fin de leur séjour, ils ont présenté les deux tableaux qu'ils devaient réaliser sur Locronan. Les deux artistes ont continué leur chemin vers Rochefort en Terre. Au bout de ce périple, un ouvrage de type carnet de voyages de peintres, devrait être réalisé.

Une exposition itinérante de leurs œuvres aura lieu en 2015. Par cette initiative des Petites Cités de Caractère, la Bretagne redevient une terre d'accueil et d'inspiration pour les artistes du monde entier.



●●● Le musée de Locronan

Pendant toute la saison estivale, les artistes créateurs produisant Locronan ont été invités par la mairie à exposer leur savoir-faire dans une petite salle annexe du musée et ce.

Bénéficiant ainsi d'une communication gratuite, chacun a pu exposer une pièce unique : sculpture, bijoux, photographie, céramique, tissage ou peinture... Un succès...

●●● Les Marchés aux Étoiles

Une belle affluence aux Marchés aux Étoiles de la saison 2014... Après une météo orageuse, les marchés se sont déroulés sous de meilleures étoiles. Merci à l'équipe de bénévoles...

A l'année prochaine... avec une autre formule...



● ● ● Hommage à Monsieur Donatien Laurent 11 et 12 juillet 2014

La Commune de Locronan a rendu hommage à Monsieur Donatien Laurent les 11 et 12 juillet dernier. L'espace situé entre l'église et Ty-Kan a été appelé «Jardin Donatien Laurent, Liorzhig Donation Laurent ».

Cet hommage est justifié en raison des travaux universitaires qu'il a menés notamment sur la Troménie de Locronan. Donatien Laurent est, en effet, une personnalité de premier plan dans le domaine de la culture bretonne. Personnalité modeste, il n'a d'autre ambition que de vouloir faire partager son savoir au plus grand nombre.

Nous reprenons ici des extraits de l'allocution prononcée par Antoine Gabriele, Maire de Locronan, lors de l'inauguration du Jardin:

« Mesdames, Messieurs, Chers amis, Madame, Monsieur Laurent, soyez les bienvenus en terre locronanaise, terre de traditions, de Culture et d'Histoire, terre où les légendes cohabitent harmonieusement avec notre réalité contemporaine, où le temps, insaisissable, accéléré, ne se mesure plus à l'aune d'un calendrier celtique.



Monsieur Laurent, permettez au maire brito-sicilien que je suis de dire que votre fidélité à Locronan atteste également que notre village est terre d'accueil, de rencontres, de quêtes intemporelles, d'interrogations pour le chercheur et l'ethnologue que vous êtes.

Votre notoriété d'universitaire, vos travaux sur la Troménie de Locronan, "Ce rituel de sympathie entre les Dieux et les Hommes" comme vous l'avez formulé ont participé à mieux asseoir le renom de notre commune. Nous vous en sommes reconnaissants, nous vous en sommes redevables.

Donatien Laurent, tous vos amis ici présents, qu'ils viennent du monde de l'Université, de la Culture, de la

politique, de la Musique bretonne qui vous doit tant, confirment que ce rendez-vous de Locronan sera pour nous tous un rendez-vous de la Mémoire, de cette mémoire tellement fragilisée, mal menée dans une société devenue parfois amnésique. Ce petit jardin coloré d'hortensias auquel vous nous avez permis avec beaucoup d'humilité et d'hésitation, de le baptiser de votre nom, honorera notre village. Le temps y sera égrainé aux tintements des cloches de notre magnifique église, les cantiques en langue bretonne y résonneront encore sous des voûtes multiséculaires. Le grand tissage de la vie avec ses joies et ses peines confirmera la primauté du Temps.



Cher Donatien, soyez le bienvenu en terre locronanaise, où l'éternité celtique n'est pas une légende. Vos pas dans ceux d'un ermite irlandais du nom de Ronan, vous ont permis par vos recherches de mettre en lumière certains mystères de notre Nuit Celtique. Soyez en remercié.

Bennozh Doué déoc'h Aotrou LAURENT »

Commémoration . . .

Centenaire de la Déclaration de la Grande Guerre de 1914-1918

La Commune de Locronan a tenu à célébrer cet évènement avec solennité.

Après le dépôt, par le Maire, d'une gerbe au Monument aux Morts pendant que sonnait le glas, la cérémonie empreinte d'une grande dignité et de beaucoup d'émotion s'est déroulée Place de la mairie où des élus ont veillé au bon déroulement de cette commémoration avec le concours très actif de plusieurs membres de l'association « Les Mémoires de Locronan », d'anciens combattants et de nombreux bénévoles.

Dans le recueillement, en présence des drapeaux portés par deux anciens combattants d'Algérie, la population présente ainsi que plusieurs estivants de passage ont écouté successivement l'Ordre de Mobilisation Générale de 1914, la liste de enfants de Locronan morts pour la France, un rappel historique de la guerre avec ses causes et les phases de son déroulements ainsi que d'une délibération du Conseil Municipal de Locronan adressant , le 23 août 1914, un salut fraternel aux enfants de la commune partis au combat.

La cérémonie s'est achevée par la Sonnerie aux Morts interprétée au saxophone par Vincent VANSTEENE puis par le chant de l'Hymne à la Joie qui est l'hymne européen.

Ordre du Président de la République à l'Armée de Terre et à la Marine

Les hommes entre 20 et 48 ans

Sont appelés à revêtir leurs uniformes de soldats et de marins

A prendre leurs fusils

Et à se tenir prêts à défendre le pays.

Il faudra également mettre à la disposition de l'Armée les chevaux, les charrettes, ainsi que les harnais.

Le dimanche 2 août est le premier jour pour rejoindre l'Armée.

Puis lectures des textes suivants :

- Liste des enfants morts pour la France par Clarisse Chipon et Ronan le Hénaff
- Rappel historique de la Guerre avec ses causes et son déroulement par Eric Pianezza-Le Page
- Délibération du Conseil Municipal du 23 août 1914 par André Chatalic



Conseil municipal du 02/07/2014 . . .

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Stéphane LE DOARE qui a donné procuration à Antoine GABRIELE

PROJET D'UN MARCHÉ DE NOËL A LOCRONAN

Monsieur le maire informe le conseil municipal du projet de création d'un marché de Noël sur la place de l'église et dans les rues principales durant le mois de décembre. L'objectif serait de mettre en location à des artisans des chalets de Noël avec auvent et plancher. Ces chalets seraient préalablement achetés par la mairie. Plusieurs devis ont été demandés et le tarif le plus intéressant est celui de la société Chalets de Jessy qui déstocke 25 chalets à 600 € TTC pièce coffret électrique compris et hors frais de port (environ 1500 €). Ces chalets ont servis une seule fois. Ce projet s'associera à une réflexion d'ensemble d'illumination du centre historique. Une commission sera également créée.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser cet investissement et à inscrire les dépenses et recettes au budget par le biais d'une décision modificatives comptables (15 pour).

PROJET DE DEMOLITION DE LA SALLE DU 3EME AGE

Le maire informe le conseil municipal du projet de démolition de la salle du 3^{ème} âge. Afin d'estimer le coût des travaux, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à lancer des consultations (15 pour).

PROJET DE SKATE PARC

La mairie a été mainte fois sollicitée par les jeunes de Locronan pour la réalisation d'une aire de skate board. Ce skate park pourrait se faire sur l'un des terrains de tennis trop vétuste pour être utilisé.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les devis pour ce projet (15 pour).

MAISON DES ASSOCIATIONS : MISE A DISPOSITION DES LOCAUX AUX ASSOCIATIONS

Du fait du déménagement du centre de loisirs rue St Maurice, les locaux occupés par ce dernier à l'espace Ti Lokorn sont devenus disponibles. Ces locaux peuvent donc désormais, comme cela était prévu, être occupés par les associations.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer des conventions d'occupation des locaux avec les associations de Locronan (15 pour).

INITIATION DU BRETON A L'ECOLE

En octobre dernier, le conseil municipal avait favorablement délibéré sur la mise en place de 2 heures de breton par semaine (1 heure en maternelle et 1 heure en CP CE1) à l'école publique.

Or aujourd'hui, la directrice de l'école souhaiterait qu'une heure soit également positionnée pour les CE2, CM1, CM2 de façon à continuer le travail entrepris tout au long du primaire. Pour 2 heures, la convention représente un coût de 1188 € pour la commune ; pour 2014 le montant serait de 1 782 €. Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention avec le conseil général (15 pour).

Avenant école Anne de Bretagne

Un avenant est nécessaire pour l'entreprise BRUNEAU TP pour une moins-value de travaux pour un montant de 4936,50 € HT. Le conseil municipal autorise le maire à signer cet avenant (15 pour).

Frais de déplacements

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de prendre en charge des frais de transport, de repas et d'hébergement du maire, des adjoints lors des mission de représentation et des conseillers municipaux et du personnel communal lorsqu'ils sont en mission ou en formation dans le cadre de leur mandat d'élu ou de leur travail (15 pour).

Le conseil municipal est clos à 21h00.

Conseil municipal du 16/09/2014 . . .

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception Béatrice FERZOU qui a donné procuration à Guillaume DAGORN, Ludovic KERLOCH à Thierry CAUBET, Ronan LE HENAFF et Stéphane LE DOARE, excusés.

ILLUMINATIONS ET MARCHÉ DE NOËL : DEMANDE DE SUBVENTION, TARIFS, MANEGE

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre du montage du dossier de financement du marché de Noël, il convient de déposer une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (50 % du montant HT).

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire, autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier et inscrit les crédits au budget (13 pour).

TARIFS LOCATION DES CHALETS DE NOËL

Le conseil municipal décide de fixer le tarif de location des chalets du marché de Noël à 650 euros Charges comprises pour la période du marché ; à savoir du 6 décembre 2014 au 4 janvier 2015 (11 pour, 2 abstentions).

INSTALLATION D'UN MANÈGE

Le maire informe le conseil municipal qu'il a démarché les propriétaires du manège « Jules Verne » pour qu'un manège soit présent lors du marché de Noël. Ces derniers seraient d'accord d'être présents lors du marché de Noël mais aussi lors de la saison estivale à la fois pour le manège mais aussi pour leur stand de confiserie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'accueillir ce manège pendant le marché de Noël. L'emplacement et le tarif seront décidés ultérieurement (13 pour). Mais le conseil municipal refuse d'accueillir ce manège pendant la saison estivale.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère)

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les changements de statuts du SDEF qui prévoit la possibilité pour le SDEF de contractualiser avec les établissements publics de coopérations intercommunales (13 pour).

CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE SUR LES TRAVAUX DE RESEAUX AVEC QUIMPER COMMUNAUTE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de constituer un groupement de commandes avec Quimper Communauté et d'autoriser le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes désignant Quimper Communauté comme coordonnateur (13 pour).

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

La commune de Locronan désigne Alain ANSQUER membre de la Commission Locale de l'Eau (13 pour).

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF (Association des Maires de France) SUR LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

La commune de Locronan, à l'unanimité, soutient les demandes de l'AMF à savoir la demande de réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense et la tenue d'une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales (13 pour).

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC SEGILOG

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat avec la société SEGILOG pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois (13 pour).

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2014 les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement comme suit : Domaine public routier : 40,40 € par kilomètre et par artère en souterrain, 53,87 € par kilomètre et par artère en aérien et 26,94 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques. Domaine public non routier : 1 346,78 € par kilomètre et par artère en souterrain et en aérien et 875,41 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques .

CONVENTION D'ADHESION AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec la CAF pour son adhésion au Relais Assistantes Maternelles à compter du 1^{er} janvier 2015.

PROGRAMME VOIRIE 2014

Le maire propose d'ajouter au programme Voirie les travaux suivants : Réfection du chemin de Kervellic (côté du lotissement) : accès maisons, dégagement, emplois.... Pour un total de 4 387,50 € HT. Accord à l'unanimité sous réserve que les travaux approuvés lors du conseil municipal du 10/06/2014 soient correctement réalisés.

L'intégralité du conseil est disponible en mairie et sur le site Internet de la ville.

Enfance...

ECOLE : L'école Anne de Bretagne accueille cette année 63 élèves, soit 6 de plus que l'an dernier. L'équipe pédagogique reste inchangée. Anne Corbin en maternelle, Cindy Souron, directrice assure les classes de cycle II et Yannick Rogel le cycle III. Le thème de l'année portera sur la Bretagne avec son histoire, l'organisation d'un bal breton et l'écriture d'un conte. Des cours de breton seront poursuivis avec l'association Mervent. La nouveauté de cette rentrée concerne les nouveaux rythmes scolaires sur 4 jours 1/2. Les Temps d'activités périscolaires (TAP) sont pris en charge par le personnel municipal (en photo). Le projet retenu porte sur le développement de l'imaginaire de l'enfant à partir du livre avec pour thème l'Afrique.



ALSH : L'année dernière l'exploration s'est faite du côté du « **son** » à travers différentes animations et autour de temps fort comme la visite de la radio « France Bleu Breizh Izel », l'intervention d'une psycho-musicienne, d'ateliers de body percussions, ainsi que des temps d'éveil musical pour les petits. Avec une fin d'année en musique par l'enregistrement d'un CD ou petits et grands se sont bien amusés. Nous nous sommes également réjouis autour d'animations axées sur le conte, le théâtre, le goût, la sortie nature au bois du Névet. Et c'est avec plaisir que nous avons continué à échanger avec nos amis de l'EH PAD. Sans oublier notre participation au projet Ecolo'gestes sur la thématique « le petit est immense » où nous avons terminé au parc de Menez Meur pour une folle journée de jeux.



Cette année nous voici partis vers des animations autour du « **sport et du numérique** », l'occasion de redécouvrir le sport sous une nouvelle facette. Enfants, munissez-vous de vos tenues sportives, vos ballons sauteurs, de vos crosses, ... ou bien d'un appareil photos pour les reporters, de quoi alimenter le blog du centre de loisirs ! Rendez-vous sur le site pour voir le programme que les animateurs ont concocté : <http://www.villedelocronan.fr/enfance/accueil-de-loisirs>

Inscriptions et renseignements au 02 98 51 80 75 ou anim-culture@villedelocronan.fr

Vie locale...

Association de commerçants : L'association des commerçants de Locronan a enfin vu le jour mercredi 17 septembre. Jean-Pierre CHEVALIER en est le premier élu. Reste à trouver un nom à cette nouvelle association à qui la municipalité souhaite la bienvenue !

L'entretien des chemins et des routes de la commune est une préoccupation majeure et constante. Cette année, le travail, notamment le fauchage de l'herbe, a été effectué dans les meilleures conditions possibles grâce à la volonté des employés municipaux qui ont fait tout leur possible et il faut saluer leur conscience professionnelle et les encourager.

Mais il faut savoir que le matériel dont dispose la commune n'était plus en bon état de fonctionnement au printemps dernier. Il a fallu, notamment, commander des pièces pour réparer l'épareuse et cela a demandé un peu de temps.

Les possibilités du budget actuel ne permettent pas de faire appel davantage à des entreprises privées. Nous devons avoir le souci de la bonne utilisation de l'argent des contribuables dont les élus sont les comptables.

C'est pourquoi nous envisageons à l'avenir, plutôt que de procéder au recrutement d'un employé municipal supplémentaire, de faire appel au chantier d'insertion dans le cadre de « Mobile Emploi Service ».

L'objectif permanent est d'assurer les meilleurs services au meilleur coût.



Médiathèque de Locronan : Fermeture pour rénovation du **27 octobre au 6 décembre**.



Le club de lecture reprend vendredi 19 septembre de 18h à 20h à la bibliothèque. Tous ceux qui souhaitent s'y associer sont les bienvenus. Chacun vient avec un livre lu récemment et qu'il a envie de présenter à d'autres. Actuellement, nous sommes un petit groupe de 7 à 8 personnes (parfois moins en hiver !) et nous réunissons 1 fois par mois.

Garde d'enfants : Lisa LE CARRE, 16 ans, de Locronan propose ses services de baby-sitter dans les alentours de Locronan, le week-end et les vacances scolaires.



06 10 93 23 04.

Rentrée de TI AR SONJ :

Parmi les nombreuses activités proposées pour 2014-2015, 4 nouveautés :

- pour les jeunes : Danse hip hop avec Sandy Costiou, animatrice de la New School de Quimper un nouveau cours est mis en place cette année pour les 8-11 ans, le mercredi de 17h à 18h et, toujours pour les 12 ans et +, le mercredi de 18h à 19h (affiche ci-joint)

- pour les adultes et ados (sous réserve d'un nombre suffisant de participants) :

- Stretching: le vendredi de 18h30 à 19h30

- Breton (débutants): le mercredi de 20h30 à 22h

- Initiation à l'oenologie: le samedi de 10h30 à 12h30 (1 fois par mois)

Les activités débuteront la semaine du 22 septembre sauf pour les « Jeudis Loisirs » commencés le jeudi 4 septembre.

Contacts : www.tiarsonj.fr
tiarsonj@gmail.com

ou 02 98 91 73 96 (répondeur)



Etat civil...

Décès : Denise Cosmao née Le Du le 24 juillet, Jacques Royer le 24 août, Vincent Guerre le 29 août, Alain Cornu le 8 septembre, Claude Birou le 16 septembre.

Urbanisme...

Permis de construire

- ♦ M. B. L. et Mme C. Le Gac, Route de Goulet Ar Guer : accord le 23/07/2014 : extension d'une maison d'habitation.
- ♦ Mme D. Maréchal, Venelle Leur Ar Person : accord le 22/08/2014 : construction d'une maison d'habitation.

Déclarations préalables

- ♦ M. et Mme L. Kerloch, 2 rue de la Troménie : accord le 28/06/2014 : remplacement d'une lucarne par une fenêtre de toit.
- ♦ Mme T. Le Hénaff, Kerjacob : accord le 03/07/2014 : construction d'un muret en pierres.
- ♦ Mme R. Pennec, Le Grimaldi 15 bis rue du Prieuré : accord le 03/07/2014 pour l'installation d'un store.
- ♦ Mme S. Mary, 17 rue des Charrettes : accord le 10/09/2014 : remplacement d'une lucarne par une fenêtre de toit.
- ♦ M. et Mme G. Le Floch, 6 rue des Sources : accord le 18/08/2014 : extension d'une maison d'habitation.

Agenda culturel



♦ **Vendredi 19 septembre, 19 h**, Espace Ti Lokorn, Participation libre : **BOBBY AND SUE** : Duo intimiste du Far West breton, Bobby & Sue mise sur l'émotion. La voix de Sue vous cueille dès les premiers mots soufflés à l'oreille. Venez les découvrir en dégustant un verre de vin agrémenté de tapas.

♦ **Vendredi 10 octobre, 19 h**, Espace Ti Lokorn, 12€ : **LA CRIQUE, COMPAGNIE D'ART DERAILÉ** : Une histoire de rêves envolés et à venir qui nous transporte du tribunal au bord de la mer et de la chaleur du foyer au fin fond de la forêt...

♦ **Samedi 18 octobre, 20h30**, Espace Ti Lokorn, 6€ : **FEST NOZ**, organisé par l'association Diatonik Bro Lokorn.



Informations pratiques

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, maire : **le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.**

Jacqueline LE GAC : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : **samedi matin.**

Eliane BRELIVET : Finances, juridique, économie : **samedi matin.**

Thierry CAUBET : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : **vendredi après-midi et samedi matin.**

Ronan AN HENAFF : Culture, Animations et relations avec les associations, Langue et identité bretonne, Enfance : **samedi matin.**

mairiedelocronan@wanadoo.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : Maïan PERROS : 02.98.51.80.75.
et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.com
Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr.
tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97. Email : tiarsonj@gmail.com

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h.
02.98.91.84.96. Vos contacts à Locronan :
M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.
Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-8h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Horaires de la Poste : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h (sauf le mardi ouverture à 9h45)

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x	14 h à 17h	x		